

# 200 policiers parlent de leur auto-patrouille

Une grande partie du travail des policiers et des policières s'effectue dans la voiture de patrouille et avec celle-ci. On les imagine mal sans leur « char », comme certains disent familièrement.

C'est d'ailleurs Michel Allard, sergent-détective et représentant à la prévention au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), qui concluait le colloque en empruntant un ton humoristique pour décrire les nombreuses utilisations de la voiture de patrouille et tout ce qu'elle représente pour ses utilisateurs. Il n'est donc pas étonnant que le Groupe de liaison avec les policiers, formé par l'APSAM, ait choisi comme thème de sa première activité Les véhicules de patrouille et la santé et sécurité du travail des policiers et policières. Ils ont vu juste à en juger par la foule de plus de 200 personnes qui s'est présentée à l'Institut de police du Québec, à Nicolet, le 22 octobre dernier.

Ce colloque visait à faire le point sur plusieurs questions concernant l'aménagement des voitures. Le sujet était d'autant plus d'actualité qu'avec le projet Applications technologiques en sécurité routière (ATSR), plusieurs services policiers accélèrent l'introduction d'équipements informatiques et audio-visuels dans leurs voitures.

Depuis plusieurs années, des chercheurs du programme sécurité et ergonomie de l'IRSST, dont Denis Giguère et Christian Larue, se consacrent à l'aménagement des voitures de patrouille. Les résultats de leurs recherches ont d'ailleurs été publiés, entre autres dans une fiche d'information technique, en 1990, s'intitulant : Amélioration de l'habitacle des autos-patrouilles. Ils ont aussi rédigé le guide Pour bien réussir l'aménagement de son auto-patrouille, avec l'aide de Denise Gilbert de l'APSAM. Il sera distribué d'ici les prochaines semaines à tout le secteur policier municipal du Québec.

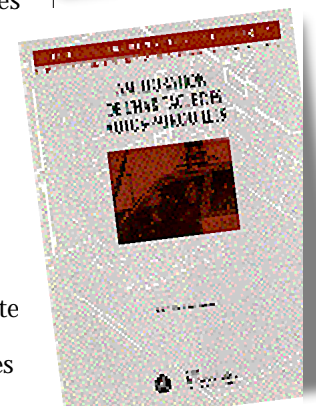
L'aménagement n'est pas sans causer de problèmes. Car si les voitures offrent, année après

année, à peu près le même volume intérieur, le nombre d'équipements (micro-ordinateur, imprimante, lecteur de code à barres, caméras vidéo, etc.) augmente continuellement.

Autre contrainte de taille : les coussins gonflables. Les équipements ne doivent pas se trouver dans la trajectoire des coussins. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il n'y a pas de normes visant à standardiser l'installation des équipements, parce que le travail des policiers et des policières varie beaucoup d'une ville à une autre et parce que les véhicules et les équipements changent souvent. Le guide propose donc de bien analyser les besoins et d'aménager le poste de travail en fonction des exigences reliées à la tâche des occupants.

Pierre Contant, de Transport Canada, est un spécialiste des coussins gonflables. Il a prononcé

Suite en page 4



Christian Larue présente le Guide sur l'aménagement des autos-patrouilles



Plus de 200 policiers et policières ont écouté attentivement les conférenciers.





Les voitures ont été inspectées de fond en comble.

une conférence qui a retenu l'attention et a même proposé aux participants d'assister au déploiement d'un coussin gonflable dans la cour de l'Institut.

C'est donc là que se sont retrouvés plus de 200 participants, vers la fin de l'avant-midi. Outre la démonstration sur le coussin

gonflable, plus d'une douzaine de voitures de patrouille étaient ouvertes aux visites et offraient aux regards de tous des aménagements intérieurs variés. Malgré le temps froid et humide et la neige qui tombait doucement, c'est une foule de policiers et de policières qui se pressait autour des voitures et qui échangeait des points de vue.

D'autres se penchaient sur la malle arrière qui, dans plusieurs cas, bénéficie d'un aménagement particulier pour ranger, dans un ordre exemplaire, les nombreux accessoires utiles aux policiers et aux policières.

Au cours de l'après-midi, les participants ont eu droit à une présentation de Normand

Bergeron, directeur général de ATSR, sur la technologie et les services policiers. Puis, des représentants du SPCUM ont livré quelques informations sur leur parc automobile.

Gilbert Gagnon, sergent, responsable du perfectionnement, section formation, a insisté sur les besoins en formation et sur la mise à jour des connaissances et aptitudes des policiers et policières en matière de conduite automobile. Selon lui, plusieurs accidents de la route pourraient être évités avec une formation et un entraînement plus fréquents.

Il faut croire qu'il savait de quoi il parlait, puisque les participants ont inscrit la conduite automobile sur la liste de leurs priorités. En effet, l'APSAM a demandé à tous les participants leurs commentaires sur ce premier colloque et de lui indiquer les aspects de santé et de sécurité qui les préoccupent. Parmi les principaux sujets, on a noté :

## À QUOI SERT LE GROUPE DE LIAISON AVEC LES POLICIERS ?

Il permet à l'APSAM d'être au fait de tout ce qui préoccupe le secteur policier en matière de santé et de sécurité du travail et de l'informer sur les dossiers qu'elle mène en regard de la prévention des accidents et des maladies du travail.

Il permet au secteur policier de prendre en charge la prévention des accidents et maladies du travail dans leur secteur en participant à l'organisation d'activités d'information et de formation, en favorisant la recherche et en aidant à la diffusion de produits d'information destinés aux policiers et policières.

Voici quelques-uns des membres du Groupe de liaison avec les policiers.



## QUI EN FAIT PARTIE ?

Serge Daoust, du service de Police de Repentigny, et Michel Racine, du service de Police de Québec, représentent l'Association des directeurs de police et de pompiers du Québec ;

Michel Martin, président de la Fédération des policiers du Québec, et Marc Drouin, de la Fraternité des policiers de Charlesbourg, représentent la Fédération des policiers du Québec ;

Alain Barbagallo et Douglas Ferland du SPCUM ;

Jacques Dinel et Pierre-David Tremblay, de la Fraternité des policiers et policières de la CUM ;

Ronald Bélanger et Jacques Carle, de l'Institut de police du Québec ;

Normand Bergeron, de Applications technologiques en sécurité routière (ATSR) ;

Denis Giguère et Christian Larue, de l'IRSST ;

Alain Langlois et Alain Devost, de l'APSAM.

- ◆ l'aménagement du véhicule ;
- ◆ l'utilisation du micro-ordinateur ;
- ◆ la conduite du véhicule ;
- ◆ les équipements (veste pare-balles, chaussures, etc.) et l'inconfort causé par l'équipement porté autour de la taille ;
- ◆ les vêtements ;
- ◆ les armes et leurs accessoires ;
- ◆ les facteurs de risques psychosociaux.

En somme, l'APSAM et son groupe de liaison ont du pain sur la planche pour les mois à venir. C'est à suivre.



Les équipements dans les voitures sont de plus en plus nombreux, comme en fait foi cette photo.

## Pour tout savoir sur le poivre de Cayenne

L'APSAM distribuera bientôt une nouvelle fiche technique intitulée : Pour utiliser le poivre de Cayenne en mettant la sécurité de votre côté. Les membres du Groupe de liaison avec les policiers en sont à revoir son contenu avant sa publication.